

Le remplacement en cardiologie pendant l'internat

Dr Cécile Heuzé-Loubet
4 octobre 2019

Remplacer au cours de son internat

- Environ 50% des internes
 - Master 2
 - Disponibilité
- Rentabilité+++
- Expérience
- Découvrir la cardiologie libérale
- Beaucoup de possibilités
- Beaucoup d'opportunités

Les conditions légales de remplacement

- Article L4131-2 du code de santé publique
 - 5 semestres validés (dont 3 en cardio)
- **Le médecin remplacé** demande l'autorisation au conseil de l'ordre

Quelles démarches ?

- ✓ **Licence** de remplacement
- ✓ Immatriculation à l'**URSSAF**
- ✓ **Assurance** RCP
- ✓ Inscription CPAM (régime **PAMC**)
- ✓ **Contrat** de travail
- ✓ Pas inscription CARMF si non thésé

1-La licence de remplacement

- **Licence de remplacement : délivrée par le CDOM**
 - preuve de la validation du 2e cycle des études médicales ;
 - justificatif d'inscription en 3e cycle ou de mise en disponibilité
 - **relevé des semestres de stage validés délivré par la faculté de médecine (coordinateur de DES)**
- **Valable un an, renouvelable**
- **Autorisation préfectorale (demandée par CDOM)=> attention délai (environ 1 mois)**
- **Numéro RPPS**
- **CPF : carte professionnelle en formation**

2-Affiliation Urssaf

Obligatoire

Cotisations sociales

- Avant tout remplacement pour avoir un **numéro SIRET** vous identifiant en tant que travailleur indépendant
- Au plus tard 8 jours après le 1^{er} jour de remplacement
- Adresse personnelle= adresse professionnelle

2-Déclaration_Régime Urssaf

→ Bénéfices non commerciaux

Si CA > 70 000 euros/an	Si CA < 70 000 euros /an
Déclaration contrôlée (n°2035)	Micro BNC (n°2042C)
Obligation administrative: livre recettes/dépenses/amortissements	Abattement forfaitaire de 34% Pas de justificatif comptable à conserver
Souscrire à une AGA	Prorata temporis

3-L'assurance

Responsabilité Civile Professionnelle

- Contrat d'assurance RCP stipulant un changement de votre mode d'exercice (hospitalier + remplacement libéral)
- Attention !! contrat spécifique pour le remplacement sur des activités invasives (rythmologie et coronarographie) à signaler à votre assureur

4-CPAM

- Affiliation à la CPAM à partir de 30 jours de remplacement
- Prendre RDV avec un conseiller
- Régime Praticiens et Auxiliaires médicaux conventionnés

5-Le contrat de travail

- Modèle de contrat (site CDOM)
- Valable 3 mois
- Nom du remplacé, nom du remplacement avec numéro URSSAF
- Date
- Rémunération : **votre rétrocession** (50-70%)
- **La clause de non concurrence** (interdiction de s'installer dans une zone géographique définie au delà de 3 mois consécutifs ou non, pendant 2 ans)
- Signature
- 3 exemplaires (à envoyer au CDOM)

En pratique

- L'interne exerce en lieu et place du médecin remplacé
- Il utilise **les documents du médecin** qu'il biffe et inscrit son nom et son statut de remplaçant (Numéro RPPS)
- Secteur identique/ tarif consultation identique
- Télétransmission des FSE : CPF
- Encaissement au nom du médecin > rétrocession d'honoraire

Conclusion

Démarche « simple »

Permet de se donner une idée de l'exercice libéral et de ses modalités (matériel, usages..)

Déclaration aux impôts : microBNC +++

- ✓ Toujours se déclarer à l'URSSAF (et la CARMF si Thèse)
- ✓ Prévoir environ *40% charges....*
- ✓ Il faut garder des **copies de tous les documents** et demander des attestations d'honoraire.

Remplacer au cours de son internat

Quelques outils:

- www.ameli.fr/professionnels-de-sante/medecins/index.php
- www.conseil-national.medecin.fr
- www.ars.sante.fr/Plates-formes-d-Appui-aux-Prof
- www.urssaf.fr
- www.lsnr.fr et www.sccahp.org
- www.soignereniledefrance.org/sinstaller-en-ile-de-france/les-dix-conseils-pour-reussir/
- *Il existe des organismes indépendants pour vous aider à « gérer la paperasse »*